

**Couple séparé, Parents associés : Guide pratique pour une Coparentalité réussie**  
*Enfance et partage publie un guide pour soutenir les parents lors d'une séparation conjugale.*

Notre association étant souvent sollicitée par des situations d'enfants pris au cœur du conflit lié à la séparation de leurs parents, nous avons décidé d'écrire et de publier ce guide : **Couple séparé, parents associés : guide pratique pour une coparentalité réussie.**

La séparation conjugale engendre de grands bouleversements pour les parents et rester parents ensemble dans cette période peut s'avérer difficile et douloureux.

*Ce guide se veut être un outil pour les aider à connaître leurs responsabilités respectives pour poursuivre leur mission parentale ensemble malgré la séparation et ce dans l'intérêt et le respect des besoins de leur enfant.*

*Il pourra aussi être un support à destination des professionnels travaillant dans le champ du soutien à la parentalité.*

**Disponible à partir du 18 avril**, ce guide sera édité à de nombreux exemplaires et distribué gracieusement.

Egalement disponible sur demande : [communication@enfance-et-partage.org](mailto:communication@enfance-et-partage.org)

D'une quarantaine de pages, il est organisé autour de trois grands axes:

1. Juridique (conséquence de la séparation sur l'autorité parentale).
2. Psychologique (vécu de la séparation et besoin de l'enfant).
3. Pratique autour de la construction d'une coparentalité.

Cet ouvrage a été rédigé par **Sophie Décis** Responsable juridique et **Emilie Legrand** psychologue d'Enfance et Partage, avec **la participation des bénévoles de l'association.**

**Enfance et Partage** remercie **RENT A CAR** mécène de ce guide, grâce auquel il a pu être édité, et le soutien de la **CNAF (Caisse nationale allocations familiales)** pour sa diffusion.

*Enfance et Partage est une association, reconnue d'utilité publique, qui se bat depuis plus de 40 ans contre toute forme de violence faite aux enfants, qu'elle soit physique, psychologique ou sexuelle. Elle apporte aux familles de mineurs victimes un soutien psychologique et juridique. Elle offre par ailleurs un service d'aide à la parentalité. Elle intervient dans les établissements scolaires. La prévention est au cœur de son action.*

Contacts :

**Présidente** : Marie-Pierre Colombel

[mariepierre.colombel@enfance-et-partage.org](mailto:mariepierre.colombel@enfance-et-partage.org)

**M** : +33 (0) 07.62.49.51.63.

**Responsable de communication** : Valérie Maud Camus M : 06 14 79 31 58

[valerie-maud.camus@enfance-et-partage.org](mailto:valerie-maud.camus@enfance-et-partage.org)

Association Enfance et Partage - 96 rue Orfila, 75020 Paris - Tel : 01 55 25 65 65